

# SOA *info*

MAGAZINE  
DE LA VILLE DE  
SAINT-OUEN L'AUMÔNE

#434

NOVEMBRE 2024



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

P.11  
Dossier  
*Saint-Ouen l'Aumône  
décroche sa 3<sup>e</sup> fleur*

f @ in  
ville-soa.fr





# Orpi

Conseil Transaction Immobilier

**Vous souhaitez suivre  
l'activité immobilière  
de votre ville ?**

**Suivez-nous !**



**f** ORPI Conseil Transaction Immobilier

**orpi\_95310**

**conseil.transaction.immo**

**01 82 31 00 00**

31, rue du Général Leclerc 95310 Saint-Ouen-L'Aumône

**4€\***  
**ça fait  
plaisir !**



Le McDrive™  
n'attend plus  
que vous.



\*Prix maximum conseillé. Voir modalités et détails du McDrive™ sur mcdonalds.fr

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

Offre valable uniquement les lundis et mardis dans vos restaurants

McDonald's Saint-Ouen l'Aumône (Cité de l'auto)

McDonald's Saint-Ouen l'Aumône Epluches (Ccial Leclerc)

## ÉCOLE DE GOLF

1 cours /semaine hors vacances  
avec prêt du matériel + balles d'entraînement inclus

**Tarif Saint-Ouennais 225€**  
hors licence

**UGOLF** | SAINT-OUEN-L'AUMÔNE  
DAILY

Tél. +33(0)1 34 40 07 87

Allée de l'Abbaye de Maubisson  
95310 SAINT-OUEN L'AUMÔNE  
contact.saintouen@ugolf.eu

**FROGS**  
GOLF CLUB

**ADGSOA**

## DES BONS PLANS OU UN SORT ?

**JUSQU'À 150€ OFFERTS\***  
POUR L'ACHAT DE 4 PNEUS CONTINENTAL

**Continental**

\* 150€ et plus. Voir conditions en magasin. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours.

DU 14 OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE 2024

**point S**  
Pas de stress, il y a point S!

points.fr **f**



# édito #434

NOVEMBRE 2024

## Une troisième fleur pour Saint-Ouen l'Aumône !



*Une démarche partagée avec les Saint-Ouennais.*



C'est avec un très grand plaisir que nous vous annonçons l'obtention d'une troisième fleur par notre commune ! L'association des Villes et Villages Fleuris reconnaît ainsi la qualité de notre cadre de vie et l'action menée par la Ville de Saint-Ouen l'Aumône et les Saint-Ouennais en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

Cette distinction est en effet le fruit d'une démarche que nous avons souhaité partager largement avec tous nos concitoyens. Les participations au concours des Jardins et balcons fleuris, au budget participatif, au permis de végétaliser ou encore l'action des associations des Jardins familiaux ou des P'tites Mains Vertes sont autant d'éléments essentiels à cette reconnaissance. Un grand bravo et un grand merci à tous !

Notre action pour la préservation de notre environnement et la rénovation de notre patrimoine continue par ailleurs. Nous poursuivons notre travail et nos efforts pour l'amélioration de notre cadre de vie. Cet hiver sera notamment l'occasion d'une campagne massive de plantations d'arbres dans tous nos quartiers, plus de deux cents sujets, ainsi que d'une nouvelle campagne de plantation pour la Forêt de Maubuisson. Nous aurons par ailleurs le plaisir de vous accueillir le samedi 16 novembre pour l'inauguration de l'école des Bourseaux et en janvier pour celle de la Maison de quartier de Chennevières. Outre un fort impact écologique, ces deux rénovations apporteront un meilleur confort aux usagers et feront bénéficier la collectivité d'économies substantielles, qui participent d'une gestion rigoureuse de nos équipements, et par voie de conséquence de nos finances communales.

Cette fin d'année nous permet également de réaliser différents aménagements. La démolition des bâtiments du café du centre avenue du Général de Gaulle va bientôt débiter et laissera la place à un aménagement paysager, le temps de mener les études et une concertation sur le devenir de ce site. La suppression de la coursive du grand centre et l'aménagement de la place commenceront en décembre. Après les travaux sur les réseaux d'eau pluviale, l'aménagement de la rue Salvador Allende va également démarrer. L'enfouissement des réseaux rue de Maubuisson se poursuit tandis que les travaux de la rue Robert Debré sont terminés.

Améliorer notre cadre de vie, c'est enfin permettre d'assurer partout dans notre ville la tranquillité et la sécurité publique, en partenariat avec la police nationale et les services de l'État qui en ont la responsabilité. Le recrutement de deux nouveaux agents de police municipale nous permet désormais de disposer de 18 agents. C'est un effectif conséquent pour une collectivité de notre dimension, avec lequel nous agissons plus efficacement au service de tous les Saint-Ouennais.

**Laurent LINQUETTE**  
Maire de Saint-Ouen l'Aumône



# Sommaire

Dans ce numéro

#434

NOVEMBRE 2024



## 14 Initiatives

- Création de l'association des commerçants et professionnels de SOA

## 15 Portrait

- Sylvie Berguer, présidente du Cyclo-Club du Vexin



## 16 À l'affiche

- Menez l'enquête à la médiathèque Stendhal
- Tous en selle avec les Écuries de la Ferme des Tilleuls



## 18 Expressions

## 6 En images

### 8 Actus

- Installation de bornes de recharge électriques
- Extension du permis de louer



## 10 Ensemble

- Revitalisation de la dalle basse du Grand centre

## 11 Dossier

- La ville décroche sa 3<sup>e</sup> fleur



NOVEMBRE 2024 • Directeur de la publication : Laurent Linquette • Directeur de la rédaction : Nicolas Moutier • Rédaction, photos : N. Moutier, J.Cocher, L.Marchadé, A. Lecrosnier, iStock • Création graphique et exécution : Cithea.com • Impression : Groupe Morault • Distribution : Privilège et Communication • Tirage : 11 000 exemplaires, dépôt légal à parution • Contact : Service communication - Hôtel de ville 2 place Pierre-Mendès-France. Tél. : 01 34 21 25 00 - mail : courrier@ville-soa.fr





## Suivez les événements de votre ville



[www.ville-soa.fr](http://www.ville-soa.fr)



@villedesaintouenlaumone



@villedesoa



@ville-de-saint-ouen-laumone



### Instagram

#### Les écoles aux couleurs d'Halloween

Juste avant les vacances de la Toussaint, les parents d'élèves des écoles Effel et La Prairie ont décoré les établissements aux couleurs d'Halloween. De quoi faire trembler petits et grands !



### Facebook

#### En piste pour les 100 ans du Marathon

Pour commémorer le centenaire du marathon des Jeux Olympiques de 1924 qui était notamment passé par Saint-Ouen l'Aumône, une trentaine d'enfants, âgés de 4 à 9 ans, ont parcouru à tour de rôle 225 tours de piste au Parc des sports, le mercredi 16 octobre dernier. Un grand bravo à nos jeunes pour ce clin d'œil symbolique et pour cette performance qui équivaut à la distance de 90 kilomètres !



### Facebook

#### La brocante fait son retour

Samedi 5 octobre dernier la place Pierre Mendès-France et ses abords ont accueilli le grand retour de la brocante à Saint-Ouen l'Aumône. Les très nombreux chineurs ou visiteurs ont pu parcourir par une belle journée d'automne, les stands des 200 exposants présents.



### Vous avez des questions ?

#### Pouvez-vous me dire quand aura lieu le prochain loto solidaire de l'AJC ?

Le loto solidaire de l'AJC aura lieu le samedi 23 novembre de 14 h à 17 h à la Maison des loisirs (angle rue d'Aquitaine et avenue de Chennevières). Les bénéfices de cet événement sont destinés à financer pour partie les activités du séjour d'été familles 2025. Pour vous inscrire, appelez le 06 25 34 70 10.

#### Les bus de l'agglomération subissent de nombreux dysfonctionnements depuis la rentrée. Avez-vous plus d'informations ?

Le nouvel opérateur du marché des transports publics indique que des améliorations auront lieu dans les prochaines semaines suite à l'arrivée de nouveaux personnels. Dans l'attente de ces améliorations, la municipalité reste très vigilante et l'ensemble des signalements seront transmis à l'agglomération de Cergy-Pontoise et Île-de-France Mobilités (gestionnaire du transport dans l'agglomération).





## Octobre rose

À l'occasion d'Octobre rose, la Ville de Saint-Ouen l'Aumône, en partenariat avec l'association My Boob Story, a organisé un après-midi de mobilisation le samedi 12 octobre dernier avec de multiples animations. Une première édition très réussie qui a permis de récolter près de 800 €. Un grand merci à tous pour votre participation !



## Lancement saison culturelle

Vendredi 27 septembre, vous avez été très nombreux à venir assister au lancement de saison de L'imprévu autour du maire, Laurent Linquette, et d'une partie de l'équipe municipale. Une soirée durant laquelle le public a pu découvrir un extrait des spectacles de la saison 2024-2025 et assister au show du duo Les Vice-Versa.





Suivez les événements de votre ville



[www.ville-soa.fr](http://www.ville-soa.fr)



@villedesaintouenlaumone



@villedesoa



@ville-de-saint-ouen-laumone



## Semaine du goût dans les crèches

Du lundi 14 au vendredi 18 octobre, nos petits explorateurs culinaires des trois crèches de la ville ont célébré la Semaine du goût. Au menu : confection de quiches ou carotte cake, découverte du goût piquant ou encore réalisation et dégustation de toasts aux rondelles de radis. Un délicieux moment de partage qui a permis à nos bambins d'éveiller leurs sens ou encore d'apprendre à reconnaître les produits de tous les jours.



## Trophée des champions

Le vendredi 18 octobre, au Parc des sports, sportifs et bénévoles ont été récompensés pour leurs performances et leurs actions lors de la saison passée à l'occasion du Trophée des champions. Accompagné d'une partie de l'équipe municipale, le maire Laurent Linquette a remis coupes et médailles aux lauréats. Encore toutes nos félicitations à l'ensemble des associations saint-ouennaises pour cette belle saison sportive !

## Semaine bleue

Du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre, le pôle Animation seniors a organisé cinq jours de festivités à l'occasion de la Semaine bleue. Théâtre, casino, murder party ou encore après-midi dansant ont ravi les nombreux Saint-Ouennais venus profiter de ces animations gratuites.





## Installation de bornes de recharge électriques

La transition vers une mobilité plus durable est en marche, et les collectivités locales jouent un rôle crucial dans ce changement. L'installation de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques devient une priorité pour soutenir la croissance de la mobilité électrique et promouvoir un développement durable.

Depuis 2022 la ville a engagé une réflexion sur l'installation d'Infrastructures de Recharge de Véhicule Électrique (IRVE) sur son territoire. En 2023 elle rejoint le projet VOLTI, lancé par le Syndicat Départemental d'Énergies du Val d'Oise (SDEVO), dont l'objectif est la création d'un réseau valdoisien de bornes de recharges sur tout le territoire. Depuis cet été à Saint-Ouen l'Aumône plusieurs points de recharge ont été installés dans différents quartiers de la ville, d'autres le seront en 2025.



### Les trois principaux objectifs :

- Lever le frein principal des utilisateurs potentiels qui ne disposent pas de places de stationnement privatives afin de recharger leur véhicule,
- Proposer une recharge accélérée en journée sur les lieux d'activités,
- Proposer une recharge rapide en itinérance pour les flux de transit, les touristes et les visiteurs du territoire.

### Emplacements des bornes

#### Les bornes déjà en service (22kw) avec 2 points de recharge

- Quai de l'Écluse
- Quai du Halage
- Parking Parc des sports (4 points de recharge)
- Rue Victor Leveau
- Place Montesquieu
- Rue de Flandre
- 8 mai 1945

#### Bornes en service à la fin 2024 : (22kw)

- Mail Roland Daffix
- Parking avenue de Chennevières

#### Bornes en service début 2025 : (50Kw)

- Place Godet
- Parking du cimetière - avenue de Verdun

### Des bornes accessibles 7j/7 et 24h/24



**Des modalités de paiement souples :** le paiement s'effectue avec un badge abonné Volti, une application ou par CB directement sur la borne.



**Des tarifs abordables :** à partir de 0,35 € kWh pour les abonnés Volti (0,40 € kWh pour les non-abonnés). Une tarification et un système d'abonnement adaptés tout en laissant l'accès à tout type d'utilisateur.

Attention, hors période de charge, les places sont soumises au règlement de stationnement de la collectivité.



### Stationnement (en supplément associé à la recharge)

De 7 h à 22 h	entre 22 h et 7 h
3 premières heures : <b>Gratuit !</b>	<b>Gratuit !</b>
À partir de 3 heures : <b>0,25€ / min</b>	<b>Gratuit !</b>



*La réglementation et les enjeux du climat encouragent les actions autour des mobilités douces et notamment des véhicules électriques. En 2023 la municipalité, associée au SDEVO, a opté pour la mise à disposition de ses habitants d'un réseau local et régional de bornes de rechargement accessible à tous. »*

**Serge Gougerot**, adjoint au maire chargé des Travaux



# Le permis de louer étend son rayon d'action

Mis en place depuis 2019 puis étendu en 2021, le permis de louer vise à lutter contre l'habitat indigne. Instauré par la loi ALUR, ce mécanisme oblige les propriétaires d'un logement situé dans certains secteurs à demander une autorisation à la Ville avant de pouvoir louer leur bien. Les secteurs déjà concernés sont : les rues de Maubuisson (n°30 au 52), du Clos du Roi (sauf les bâtiments collectifs de la résidence Jean Giono), du Général Leclerc, de la Gare (n°25 au 35) de Courcelles (n°2 au 4) ainsi que la sente du Clos du Roi, l'impasse du Clos du Roi et la sente des Petits Ponts.

## À partir du 6 décembre 2024,

ce dispositif va s'étendre au niveau de l'avenue de Verdun, 2, 12 et 14 quai du Halage, 3 et 5 rue des Frères Capucins et 2 rue du Printemps.

Avec cette extension, ce sont près de 500 logements qui vont être concernés par ce mécanisme dans la commune. Une mesure qui semble porter ses fruits dans sa vocation préventive contre les logements indignes, insalubres et dangereux. Depuis la mise en place du dispositif, 95 dossiers ont été instruits. Parmi-eux, 20 ont été ajournés et des propriétaires ont dû effectuer des travaux pour mettre leur logement en conformité. Par ailleurs, 31 infractions pour absence de dépôt de dossiers ont été constatés.



## Louer sans permis



**Le propriétaire est passible d'une amende allant jusqu'à 15 000 €. Par ailleurs, aucune allocation logement (APL) ne pourra être versée ni au propriétaire ni au locataire.**

## Information Mutuelle santé

Vous vivez ou travaillez à Saint-Ouen l'Aumône ?

La ville vous permet de vous informer sur les services d'une mutuelle avec des tarifs négociés, en partenariat avec la mutuelle MOAT. Ce dispositif de solidarité permet de regrouper les adhérents d'une même ville pour leur faire profiter de tarifs préférentiels auprès d'une même complémentaire santé. Les avantages pour les adhérents : des tarifs privilégiés ; le choix entre différents niveaux de prestations et options supplémentaires en fonction des besoins de chacun ; une prise en charge immédiate dès l'adhésion ; des remboursements effectués sous 48 h pour vous éviter de lourdes avances de trésorerie ; des prestations complémentaires comprises dans l'offre santé (assistance gratuite 24h/24, 7j/7, action sociale, garantie obsèques). Une première réunion d'information s'est tenue le vendredi 11 octobre. Prochainement, la MOAT assurera des permanences à l'hôtel de ville. Elles vous permettront de poser toutes vos questions, d'établir des projections selon votre situation et d'être accompagné pour souscrire si vous le souhaitez.



### Les dates de permanence (de 9 h à 16 h 30 sur rendez-vous) :

- Vendredi 8 novembre
- Vendredi 22 novembre
- Vendredi 13 décembre

Pour prendre rendez-vous : <https://rdv.moat.fr/95572V>

Plus d'informations : 06 49 52 43 76 (Frédéric Lefebvre) ou par mail [frederic.lefebvre@moat.fr](mailto:frederic.lefebvre@moat.fr)



## Inauguration d'une école totalement rénovée



Après deux ans de travaux, la rénovation de l'école des Bourseaux vient de s'achever. L'établissement sera inauguré **le samedi 16 novembre à 11h**. Une opération qui s'est déroulée avec trois priorités : préserver l'identité de l'école - fondée notamment sur le projet pédagogique d'école ouverte - , améliorer le cadre d'apprentissage des enfants et créer un bâtiment écologiquement performant.

### Rappel des travaux effectués :

- nouvelle façade
- la salle polyvalente et les sanitaires ont également été rénovés
- création d'un nouveau réfectoire en partie élémentaire
- création d'une extension avec trois grandes pièces pour le centre de loisirs
- réalisation de l'éclairage de la cour en Led
- réalisation d'un traitement de l'air total et chauffage par pompe à chaleur

## Revitalisation de la dalle basse du Grand centre

La dernière phase de rénovation de la dalle basse du quartier du Grand centre va bientôt commencer. Son objectif, rendre ce secteur plus attrayant en améliorant l'esthétique du lieu et en accroissant la surface de certaines cellules commerciales. Toute la partie gauche du lieu verra disparaître la coursive, au profit de grandes baies vitrées surmontées du même bardage que sur les deux autres côtés. Le recoin situé devant le pressing disparaîtra au profit d'une extension du local. L'entrée des archives municipales restera inchangée.

**Date de début des travaux :**  
**fin novembre pour une durée de 4 mois**



## Renforcement des effectifs de la Police municipale

Le développement de la Police municipale se poursuit. La Ville vient d'accueillir deux nouveaux policiers municipaux portant leur nombre à 18 agents. Cet effectif permet d'assurer une présence renforcée tout au long de la semaine.

Le 4 octobre dernier, le maire Laurent Linquette est allé à leur rencontre et en a profité pour remercier l'ensemble des agents pour leur implication et leur sérieux.

Les agents interviennent sur des missions aussi variées que nécessaires pour assurer la sécurité et la tranquillité des Saint-Ouennais.



# *Saint-Ouen l'Aumône, labellisée Ville fleurie « 3 Fleurs »*

Après l'attribution de la première fleur en 2015 puis de la deuxième en 2018, c'est désormais une troisième fleur qui viendra orner les panneaux d'entrée de notre Ville dans les prochaines semaines. Le jury du concours des Villes et Villages Fleuris a en effet décidé de récompenser Saint-Ouen l'Aumône pour son action en matière environnementale.



## Améliorer notre cadre de vie

Berges de l'Oise, Coulée verte, parcs et étangs... nos espaces verts sont un atout pour notre ville. Le Plan local d'urbanisme (PLU) adopté en 2021 a défini une trame verte et bleue qui valorise nos secteurs naturels. Le réaménagement progressif des berges offre des chemins de balade supplémentaires pour les Saint-Ouennais, tout comme l'entretien de nos coulées vertes et des étangs de Maubuisson. Progressivement, la Ville se transforme avec le développement de voies vertes, d'espaces naturels et de massifs fleuris.



« L'obtention de la troisième fleur est une très belle reconnaissance

du travail effectué depuis des années par les Saint-Ouennais et les agents de la Ville afin de valoriser notre patrimoine naturel et améliorer notre cadre de vie. »

**Said Bourdache,**  
conseiller délégué aux Espaces verts

## Une démarche respectueuse de l'environnement

La Ville améliore ses méthodes d'entretien tout en limitant ses quantités de déchets verts et supprimant l'utilisation de produits chimiques, afin de préserver l'environnement et la biodiversité.

Le désherbage de nos espaces et de la voirie est réalisé régulièrement dans le respect de la réglementation et sans produits phytosanitaires. Quant aux déchets verts, ils sont compostés et réutilisés dans le cadre du fleurissement des massifs.

La Ville applique désormais une gestion différenciée de ses espaces : les pelouses peu fréquentées sont maintenant fauchées une à deux fois par an. Des « bandes de lisibilité » tondues sont préservées le long des cheminements pour permettre la circulation de chacun.

Le golf municipal, le stade Roger Couderc ainsi que le Parc des sports sont tous les trois arrosés avec l'eau de l'Oise. L'installation récente d'un système de pompage a permis de réduire l'usage de l'eau de ville.





# Une ambition écologique et citoyenne

## La place des Saint-Ouennais dans la valorisation du patrimoine naturel de la ville est centrale.

La municipalité a souhaité développer ce lien en encourageant les initiatives des habitants. Les Permis de végétaliser ont été mis en place en 2021 afin de permettre à chaque Saint-Ouennais d'avoir la possibilité de s'approprier, de fleurir et d'entretenir une portion d'espace public communal de son quartier. Un composteur collectif alimenté par les habitants du quartier a été installé à Liesse, avec le concours de l'agglomération.

La Ville a par ailleurs financé la création du jardin pédagogique des *P'tites mains vertes* de SOA, projet lauréat du budget participatif 2022, ainsi que du jardin pédagogique de Chennevières. Elle maintient son soutien aux membres de l'association des Jardins familiaux dont les 143 parcelles sont entretenues avec des méthodes de culture naturelle.



### Préserver la biodiversité, c'est aussi...



Entretien des ruchers de la plaine de Maubuisson qui ont permis de récolter 160 kgs de miel en 2023.



Installer des nichoirs destinés aux nombreuses mésanges, hirondelles et chauves-souris.



Organiser depuis 2017, au début du mois de juin, une grande fête de la nature, en partenariat avec les associations locales.



La Ville possède un patrimoine arboré de plus de 11 000 arbres qu'elle souhaite préserver et développer. Pour chaque arbre abattu, la municipalité s'est engagée à ce qu'un arbre soit replanté.

En parallèle, la Ville poursuit la végétalisation de ses cours d'école, étape par étape. Après une campagne de plantation menée à bien dans toutes les cours d'écoles ces dernières années, la végétalisation et la rénovation complète de la cour de l'école Prairie sera effectuée cet été.

Cette attention particulière à la préservation du patrimoine arboré est renforcée par le spectaculaire développement de la Forêt de Maubuisson, qui de Liesse à Épluches bordera bientôt nos quartiers.

**1 arbre abattu = 1 arbre planté**

# Initiatives



## Les commerçants créent leur association

Samedi 12 octobre, dans les locaux de l'agence immobilière Orpi a été créée une nouvelle association. Les membres du bureau de "l'association des commerçants et entreprises de Saint-Ouen l'Aumône" se sont réunis, en présence du maire Laurent Linquette et de membres de l'équipe municipale, pour signer les statuts de l'association. Cette structure compte déjà une vingtaine d'adhérents et propose aux autres professionnels saint-ouennais de venir les rejoindre. Pour les contacter : [acp95310@gmail.com](mailto:acp95310@gmail.com)

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association organise un concours des plus belles illuminations de Noël. Inscription par mail obligatoire (date limite le 6 décembre). Un jury de commerçants se déplacera ensuite auprès des habitants inscrits pour sélectionner le gagnant du concours. Une très belle surprise à la clé !



## La choucroute de notre charcutier récompensée

Les commerçants de notre marché ont du talent ! Déjà distingué pour son boudin blanc, son pâté en croûte ou son jambon blanc, le charcutier-traiteur de notre marché Jean-Noël Henry a remporté un nouveau prix d'honneur lors du championnat de la meilleure choucroute de Paris.

Toutes nos félicitations à cet artisan de l'excellence qui possède le label "Qualichef" (indiquant qu'il fabrique artisanalement plus de 80% de sa charcuterie) et que vous pouvez retrouver sur notre marché couvert tous les mercredis et dimanches matin.



## Enquête publique sur le PLU

Dans le cadre de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Ouen l'Aumône, une enquête publique aura lieu **du 12 novembre au 12 décembre**. L'objet de la présente révision allégée n°1 du PLU porte sur le déclassement d'environ 2 hectares de terres agricoles, pour les inscrire dans une nouvelle zone urbaine dite UE. Il s'agit à la fois, de permettre la réalisation d'un nouveau collège d'une capacité de 650 élèves pour la rentrée scolaire 2026/2027 et son parvis, et de renforcer les espaces paysagers existants limitrophes. Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu à l'hôtel de ville : **mardi 12 novembre de 14 h à 17 h 30, mercredi 20 novembre de 9 h à 12 h, samedi 30 novembre de 9 h à 12 h et jeudi 12 décembre de 15 h à 19 h**. Le dossier sera également consultable à l'accueil de l'hôtel de ville et sur le site internet de la ville : [www.ville-soa.fr](http://www.ville-soa.fr)





# La passion du cyclotourisme

Âgée de 60 ans, Sylvie Berguer est la présidente du Cyclo-Club du Vexin. Portrait de cette Saint-Ouennaise qui prend plaisir à arpenter les routes du Val d'Oise et ses environs avec son vélo.

« Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins, à bicyclette... » Cette chanson d'Yves Montand, Sylvie Berguer l'applique à la lettre tous les week-ends avec le Cyclo-Club du Vexin.

Présidente de l'association depuis décembre 2023, elle a intégré le club de cyclotourisme comme adhérente en 2011. « À l'époque, je cherchais à reprendre une pratique sportive tout en rencontrant du monde. Le fait que l'activité soit axée sur le loisir et non la compétition m'a tout de suite plu. En parallèle, la découverte permanente de nouveaux lieux était un autre aspect particulièrement attrayant », précise cette Saint-Ouennaise d'adoption, originaire des Vosges.

Fondé en 1936 et affilié à la fédération française de cyclotourisme, le Cyclo-Club du Vexin est l'un des plus anciens clubs sportifs du département. Depuis toutes ces années, son crédo n'a pas bougé d'un iota. Le but premier de l'association est toujours de permettre à ses adhérents de se réunir chaque week-end dans un esprit de convivialité et de découverte. Première femme à présider l'association, Sylvie Berguer compte continuer dans la même direction : « Nous pratiquons une activité de loisirs où le plaisir de rouler ensemble est primordial. »

Le club compte 118 adhérents qui se retrouvent toutes les semaines pour sillonner le Val d'Oise et ses environs. Chaque samedi après-midi, les jeunes, âgés de 9 à 16 ans, effectuent une sortie qui a pour objectif de leur faire découvrir tous les aspects de la discipline (réparer et entretenir le vélo, s'orienter à l'aide d'une carte). Quant aux adultes, ils ont rendez-vous chaque dimanche matin pour des balades ludiques et bucoliques, principalement sur les routes escarpées du Vexin. Aucun prérequis n'est demandé pour les nouveaux membres de l'association. « Nous avons des groupes de niveaux qui permettent d'accompagner tout le monde », assure la présidente.

Chaque année, le Cyclo-Club du Vexin organise aussi différents événements. Prochain rendez-vous : la Marche du Vexin qui aura lieu le dimanche 17 novembre.

Ouverte à tous, cette randonnée pédestre, dont le départ est donné depuis la mairie de Chars, permet de parcourir le Vexin via différents parcours. « Cette manifestation est accessible à tout le monde. Sur place, vous pourrez nous rencontrer et en savoir plus sur l'association. Nous vous attendons nombreux », conclut la présidente.

[www.cycloclubduvexin.com](http://www.cycloclubduvexin.com)  
cycloclub.du-vexin@wanadoo.fr



## Chiffres clés

**8, 13 ou 18**

nombre de kilomètres proposés sur les différents parcours de la Marche du Vexin

**118**

adhérents au Cyclo-Club du Vexin

**1936**

année de fondation du club

## Médiathèque Stendhal :

Le mois de novembre s'annonce plus que ténébreux à la médiathèque Stendhal. Au programme : deux événements au cours desquels les Saint-Ouennais sont invités à mener l'enquête. Coup de projecteur.



### **LUX IN TENEBRIS** Exposition interactive

L'exposition propose au visiteur de participer à une enquête policière qui prend place dans un château à l'époque médiévale. À l'aide d'une tablette numérique, le visiteur interagit avec les panneaux de l'exposition pour résoudre une série de crimes.

En chemin vers la cour de Gaston III de Foix-Béarn, Jehan Froissart et son page sont surpris par une tempête et décident de se mettre à l'abri au village. La veille, deux meurtres y ont été commis... Armés d'une tablette, les visiteurs sont invités à les aider à rechercher le meurtrier.

**Du 6 au 30 novembre. Dès 13 ans.**

**Exposition visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque Stendhal.**

**Réalisée par l'Atelier IN8, prêtée par la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise.**

## EN NOVEMBRE, MENEZ L'ENQUÊTE !

### **MURDER PARTY** Une ombre au tableau

La scène de crime : une restauratrice d'œuvres moyenâgeuses est retrouvée morte dans un musée, près d'une mallette fermée d'un code. C'est à vous d'enquêter en équipes et de poser les bonnes questions, de recouper les informations, d'interroger les suspects. Allez-vous découvrir le coupable et son mobile ?

**Samedi 23 novembre à 18 h 30**  
**à la médiathèque Stendhal.**

**Dès 13 ans**

**Sur réservation au 01 82 31 10 40**

**Avec la compagnie Ludisensu - Mortelle soirée.**





# Au galop

## avec les Écuries de la Ferme des Tilleuls !

Situé au sein du quartier d'Épluchés dans un cadre paisible, les Écuries de la Ferme des Tilleuls sont l'endroit idéal pour les amoureux d'équitation. Sur place, une vingtaine de chevaux et poneys font le bonheur des passionnés de sport équestre. « *Je pratique cette discipline depuis toute petite. Avec mon équipe, nous mettons tout en œuvre pour partager cet amour des chevaux avec ceux qui viennent ici pour s'initier ou prendre des cours sur la durée* », explique Blandine, membre de l'association des Cavaliers des Écuries de la Ferme des Tilleuls.

Disposant d'un manège couvert et de deux carrières, le club accueille les enfants (dès l'âge de 3 ans), adolescents et adultes de tous niveaux en dispensant des cours tout au long de l'année et des stages pendant les vacances scolaires.



« *Le but est de leur apprendre les bases, à monter en toute sécurité et à bien prendre soin de l'animal* », explique Blandine, heureuse et fière de pouvoir transmettre sa passion dans cet espace convivial, situé à proximité de la nature. Un club qui propose également des

balades dans les environs et accueille tout au long de l'année un public en situation de handicap.

**Les Écuries de la Ferme des Tilleuls (3 place des Tilleuls).  
Renseignements et réservations :  
Écuries de la Ferme des Tilleuls (Facebook)  
Tél. : 06 38 02 84 42**



## Une conférence sur le développement moteur du bébé

Prenez rendez-vous ! Le Relais Petite Enfance de la ville vous propose **le mardi 10 décembre à 19 h 30 à l'hôtel de ville** une conférence débat autour de la thématique : "le développement moteur du bébé, de la naissance aux premiers pas". Animé par Michèle Forestier, kinésithérapeute depuis plus de trente-cinq ans et autrice de plusieurs ouvrages à succès sur le sujet, ce rendez-vous s'adresse aussi bien aux parents qu'aux professionnels de la petite enfance. Pendant cette conférence, Michèle Forestier répondra à de multiples questions : le passage par le "quatre pattes" est-il important ? Faut-il aider le bébé à se mettre debout ou à marcher ? Doit-on s'inquiéter d'un petit retard d'installation de la marche ? Comment faire face à un bébé en difficulté ? Elle proposera des conseils pour la vie quotidienne, pour le choix du matériel et des objets à mettre à disposition, mais aussi des jeux moteurs simples, faciles à partager, afin de donner au tout-petit toutes les chances d'être à l'aise dans son corps avant de savoir marcher.

**Le mardi 10 décembre à 19 h 30 à l'hôtel de ville.  
Conférence gratuite et ouverte à tous sur inscription par mail ram@ville-soa.fr  
Renseignements : 01 82 31 10 52**

# Tribunes Politiques

## Un nouvel élan pour SOA Groupe majoritaire

[unnouvelelanpoursoa@gmail.com](mailto:unnouvelelanpoursoa@gmail.com)

Le cycle des réunions de quartier que nous avons menées partout dans notre ville s'est terminé il y a quelques jours à l'hôtel de ville. Ces réunions ont complété les déambulations menées avant l'été et ont permis de faire le point sur les actions municipales en cours et les sujets propres à chaque quartier. Nous reprenons et travaillons maintenant chaque point avec les services de la Ville. Certains sujets qui peuvent sembler anodins nécessitent parfois la consultation d'autres administrations ou des études plus poussées. Tous les sujets seront cependant traités et nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

L'équipe municipale est également souvent sollicitée par les Saint-Ouennais résidant en habitat collectif pour des sujets relevant de la responsabilité de leur bailleur ou de leur syndic : qualité de l'habitat, charges, entretiens des parties communes... Pour des problématiques individuelles, le service logement reçoit les personnes concernées et réalise des visites à domicile afin d'établir les constats nécessaires et solliciter les acteurs concernés. Pour des sujets plus conséquents, l'équipe municipale fait souvent le point sur site des différents difficultés, les relaie et organise des réunions de suivi avec les locataires et les bailleurs ou syndics. Ce travail de fond, dans lequel la Ville n'a pas de responsabilité directe, s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale d'être au service de tous les Saint-Ouennais dans l'amélioration de leur cadre de vie.

## Plus belle ma ville

**06 81 31 33 38 - [vepelissier@wanadoo.fr](mailto:vepelissier@wanadoo.fr)**

Notre piscine est morte, vive le centre aquatique. ! Le 4 juin dernier, la CACP a voté la création de ce nouvel équipement qui sera situé entre Saint Ouen l'Aumône et Eragny. Une belle piscine toute neuve pour en remplacer 3 anciennes. Pourtant, déjà, les nostalgiques se manifestent, préférant notre petite piscine bien à nous, plus petite (surement insuffisante pour notre ville), plus familiale et même historique ? à ce grand bassin moderne et sans doute plus respectueux de l'environnement. C'est vrai, une piscine, ça coûte très cher à une collectivité et cela ne rapporte pas grand-chose, d'où cette idée de mutualisation entre villes (24 millions d'€ quand même). Mais si cela ne rapporte pas d'argent, cela rapporte tellement de joie aux enfants et tant de paix sociale, ce qui est largement inestimable. C'est essentiel l'été pour ceux qui ne peuvent pas partir en vacances à la mer ou tout simplement pour tous ceux qui veulent apprendre à nager ou faire du sport. Donc, loin de nous l'idée de contester cette décision sur le fond. Il n'en demeure pas moins que notre petite piscine tournesol, prouesse technique des années 70, méritait bien un éloge. Lors du conseil municipal du mois de mars, nous avons été les seuls à voter contre la cession sans remord de la parcelle de 7.000 m<sup>2</sup> où elle se trouve à la CACP, moyennant 1 € symbolique, car personne n'a pu nous donner la moindre idée de ce que l'on allait en faire. Sans doute la raser ? Encore un morceau de notre patrimoine et territoire abandonné sans projet aux mains de l'agglomération.

## Décidons SOA

**[decidons.soa@gmail.com](mailto:decidons.soa@gmail.com) - <https://federationpopulairedestsaint-ouennais.blogspot.com/>**

Nous savons tous à quelle sauce nous allons être croqués par le gouvernement Barnier et ça va piquer ! Nous n'avons pas encore le budget communal à venir toutefois nous savons qu'en 2025 les collectivités devront participer à l'effort budgétaire à hauteur de 5 milliards d'€. Le montant transféré de TVA sera gelé en 2025 à son niveau 2024, et le fonds de compensation de la TVA sera réduit de 800 millions d'euros. Le budget de fonctionnement des collectivités va augmenter ; cotisations des fonctionnaires territoriaux en hausse entre autres dépenses. Le gouvernement espère collecter +de 6 milliards d'€ de plus sur les factures d'électricité en 2025, tout le monde sera impacté.

Du côté de l'Education nationale, c'est « une véritable saignée » qui va frapper l'école publique avec la suppression de 4 000 postes d'enseignants dans le budget 2025. Les écoles maternelles et élémentaires seront les plus touchées avec une réduction de 3 155 postes.

Transferts de compétences : à partir du 1er janvier 2025, les communes seront autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant, elles agissaient jusqu'à présent dans le cadre d'une compétence facultative. Nous ne connaissons pas la compensation financière par l'État. Le site de SOA n'affiche plus les marchés publics ni ceux des crèches et n'avons aucune information de délégation de service public de la petite enfance au privé or l'actualité scandaleuse de certaines crèches privées exigerait plus de transparence sur le coût par enfant.

## PERMANENCES POLITIQUES

- **Véronique Pélessier**, conseillère départementale (canton de Saint-Ouen l'Aumône). Permanence sur rendez-vous : 01 34 25 37 00 [veronique.pelissier@valdoise.fr](mailto:veronique.pelissier@valdoise.fr)
- **Permanence parlementaire de votre députée Ayda Hadizadeh** Sur rendez-vous : 06 75 09 61 88 [ayda.hadizadeh@assemblee-nationale.fr](mailto:ayda.hadizadeh@assemblee-nationale.fr)

## CONTACTS

### Hôtel de ville

2 place Pierre-Mendès-France  
01 34 21 25 00

[www.ville-soa.fr](http://www.ville-soa.fr)

Ouverture : 13h30 - 17h30 le lundi, 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 du mardi au vendredi et nocturne le jeudi jusque 19h, 8h30 - 12h le samedi.

### Cimetière

Ouvert de 8h30 à 17h (jusqu'au 31 mars).

### Police municipale

Du lundi au samedi, de 8h à 1h du matin. Le dimanche, de 14h à 00h. 01 82 31 10 30.

12 avenue du Général-de-Gaulle (Centre municipal de service).

### Médiathèque Stendhal

3 place Pierre Mendès-France  
01 82 31 10 40

[www.bibliotheques.cergyptoise.fr](http://www.bibliotheques.cergyptoise.fr)

Mercredi : 10h à 18h30  
Jeudi et Vendredi : de 16h à 19h  
Samedi : de 10h à 18h

### Déchets

(service agglomération) - centre d'appels (question, incident de collecte, dotation...) : 01 34 41 90 00.

[courrier@cergyptoise.fr](mailto:courrier@cergyptoise.fr)  
Formulaire en ligne sur [www.cergyptoise.fr](http://www.cergyptoise.fr)

### Déchèterie de Saint-Ouen l'Aumône

Z.I. des Béthunes (suivre fléchage "déchèterie")  
A15 - Sortie 7, N 184 direction Beauvais  
Horaires du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars  
Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h  
Samedi et dimanche : 10h - 17h  
Ouverture les jours fériés (sauf 1<sup>er</sup> mai) selon les horaires du jour de la semaine correspondant

## ÉTAT CIVIL

À l'occasion de la diffusion mensuelle du SOA Info, les naissances, mariages et décès sont publiés.

Vous souhaitez faire paraître un événement sur le prochain SOA Info ? Envoyez votre demande à [ag\\_courriers@ville-soa.fr](mailto:ag_courriers@ville-soa.fr)





La Maison  
des Obsèques  
GROUPE **vyv**

ETS RÉGIS  
LESCARCELLE



POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

PONTOISE - 6 place du Pont

☎ **01 39 90 82 00**

N° HABILITATION : 22-95-0146 | N° ORIAS : 18006843

Permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7 et intervention à domicile

1<sup>ER</sup> RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES



# CONFÉRENCE DU SAMEDI

Venez explorer l'histoire et la culture  
de Saint-Ouen l'Aumône.

**SAMEDI 16 NOVEMBRE**  
14h30 à l'hôtel de ville

"LES SOLDATS  
DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE  
MORTS PENDANT  
LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE"

animée par l'historien Yann Stoïkovitch



**SORTIR**  
à voir  
2024.2025



Réservez en ligne !

**FLASHEZ > RÉSERVEZ !**



val  
d'oise  
le département

EXPOSITION  
INTERACTIVE

## LUX IN TENEBRIS

Atelier IN8

Dès 13 ans

Du 6 au 30 novembre 2024

EN NOVEMBRE, MENEZ L'ENQUÊTE !

MURDER  
PARTY

## UNE OMBRE AU TABLEAU

Ludisensu - Mortelle soirée

Dès 13 ans - Sur réservation

Samedi 23 novembre - 18h30



Médiathèque  
*Stendhal*

📍 Place Pierre-Mendès-France ☎ 01 82 31 10 40  
🌐 [www.bibliotheques.cergypontoise.fr](http://www.bibliotheques.cergypontoise.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Mercredi de 10h à 18h30

Jeudi et vendredi de 16h à 19h

Samedi de 10h à 18h